



# לומדים

## L'Homme et la Nature

### הָאָדָם וְהַטֶּבַע

La Torah débute par la paracha Béréchit, qui relate la Création du monde et de l'être humain. Dès ce moment, l'être humain reçoit une mission universelle : dominer la Nature et les animaux.

Au cours des générations, nos Sages nous ont enseigné à quel point il est important de développer et de préserver le monde et ce, afin qu'il nous soit toujours possible d'y vivre.

### 1. Dominer la nature et les animaux

Dans la paracha Béréchit, Adam reçoit de D.ieu la mission de dominer le monde : les êtres vivants aussi bien que la nature.

#### 1. Béréchit, 1

(26) D.ieu dit : « Faisons un homme à Notre image, qui Nous ressemble, et qu'il domine sur les poissons de la mer, les oiseaux du ciel et le bétail, ainsi que sur toute la terre et tout ce qui rampe sur terre. » (27) D.ieu créa l'homme à Son image, Il les créa à l'image de D.ieu ; Il les créa mâle et femelle. (28) D.ieu les bénit et leur dit : « Croissez et multipliez, et remplissez la Terre, **conquérez-la et dominez sur les poissons de la mer, les oiseaux du ciel et tout animal qui se déplace sur la terre.** »

#### 1. בראשית פרק א

(כו) וַיֹּאמֶר אֱלֹהִים נַעֲשֶׂה אָדָם בְּצַלְמֵנוּ כִּדְמוּתֵנוּ וְיִרְדּוּ בְדִגְתַּי הַיָּם וּבְעוֹף הַשָּׁמַיִם וּבַבְּהֵמָה וּבְכָל הָאָרֶץ וּבְכָל הָאָרֶץ וּבְכָל הָרֶמֶשׂ הָרֹמֵשׂ עַל הָאָרֶץ: (כז) וַיְבָרָא אֱלֹהִים אֶת הָאָדָם בְּצַלְמוֹ בְּצֶלֶם אֱלֹהִים בָּרָא אֹתוֹ זָכָר וּנְקֵבָה בָּרָא אֹתָם: (כח) וַיְבָרֶךְ אֹתָם אֱלֹהִים וַיֹּאמֶר לָהֶם אֱלֹהִים פְּרוּ וּרְבוּ וּמְלֵאוּ אֶת הָאָרֶץ וּכְבֹּשׂוּהָ וְיִרְדּוּ בְדִגְתַּי הַיָּם וּבְעוֹף הַשָּׁמַיִם וּבְכָל חַיַּי הָרֹמֵשׂ עַל הָאָרֶץ.

#### 1a. Commentaire du Ramban (Rabbi Moché ben Na'hman)

- a. **Et qu'ils dominent** : qu'ils exercent leur emprise sur les poissons, les oiseaux, le bétail et les reptiles (...) et il leur dit « sur toute la Terre », pour qu'ils dominent la Terre elle-même, afin d'arracher, planter, creuser et extraire du cuivre et du fer.
- b. **Conquérez-la** : D.ieu leur a donné la force et le pouvoir sur Terre, afin d'agir à leur guise envers les mammifères et les reptiles, pour construire, déraciner, et extraire du cuivre de ses montagnes etc.



#### 1א. פירוש רמב"ן (רבי משה בן נחמן)

א. וירדו - שימשלו בחזקה בדגים ובעוף ובהמה ובכל הרמש... ואמר 'ובכל הארץ', שימשלו בארץ עצמה, לעקר ולנתץ ולחפור ולחצב נחשת וברזל.  
 ב. וכבשה - נתן להם כח וממשלה בארץ לעשות כרצונם בבהמות ובשרצים וכל זחלי עפר, ולבנות, ולעקר נטוע, ומהרריה לחצוב נחשת, וכיצא בזה.

## 2. Rav Avraham Its'hak Ha-Cohen Kook, *Afikim ba-Neguev*

La domination sur la Nature mentionnée dans la Torah par les mots « qu'ils dominent sur les poissons de la mer et les oiseaux du ciel » ne se rapporte pas à une domination exercée par un dirigeant tyrannique, qui maltraite son peuple et ses serviteurs comme s'ils étaient sa propriété personnelle. Que D.ieu nous préserve d'un régime politique si monstrueux. Dans le monde voulu par D.ieu, Il accorde le bien à tous et la miséricorde à tout ce qu'Il a créé.

Il existe une autre obligation donnée à Adam par D.ieu :

### 3. Béréchit 2

(15) D.ieu prit Adam et le déposa dans le Jardin d'Eden, et Il le chargea **de le travailler et de le protéger**.

3. בראשית פרק ב  
(טו) ויקח ה' אלקים את האדם וינחהו בגן עדן  
לעבדה ולשמרה.

### 4. Midrach Kohélet Rabba, chapitre 7

Lorsque D.ieu a créé le premier Homme, Il lui a fait découvrir chaque arbre du Gan Eden et lui a dit : « Vois ce que J'ai créé, comme c'est beau et merveilleux.

**Et tout ce que J'ai créé, c'est pour toi que Je l'ai fait.**

Prends soin **de ne pas abîmer et détruire Mon monde**, parce que si tu le détruis, personne ne viendra après toi pour réparer les dégâts que tu auras causés. »

4. מדרש קהלת רבה פרשה ז  
בשעה שברא הקב"ה את אדם הראשון, נטלו והחזירו  
על כל אילני גן עדן ואמר לו:  
ראה מעשי, כמה נאים ומשבחין הן,  
וכל מה שבראתי, בשבילך בראתי,  
תן דעתך שלא תקלקל ותחריב את עולמי,  
שאם קלקלת, אין מי שימתקו אחריך.

1. Quel est le rôle assigné par D.ieu à l'Homme ? Donnez des exemples d'actions/missions qui sont incluses dans ce rôle.
2. Quelle est la place de l'Homme dans sa relation au monde d'après ce rôle qui lui a été assigné ?
3. Donnez des exemples d'actions incluses dans la mitsva de « travailler la terre » et d'autres exemples relatifs à l'injonction « la protéger ».
4. Le Midrach dit : « Parce que si tu détruis, personne ne viendra après toi pour réparer ce que tu as causé ». Donnez des exemples de destructions causées par les êtres humains et qui ne peuvent être réparées.



## Le savais-tu ?

**Le Rav Avraham Yits'hak Ha-Cohen Kook** est né en 1865 dans le village de Griva (actuelle Lettonie) qui appartenait à l'Empire russe. Il vécut à l'époque du retour des juifs en Israël et du sionisme politique développé par Herzl. Il s'installa en Eretz Israël en 1904 (lors de la première alyah), y vécut et fut très actif dans l'installation des juifs en Israël. Il fonda le Rabinat d'Israël et occupa les fonctions de premier Grand Rabbin d'Israël.

Le Rav voyait dans le retour des juifs de l'exil et dans le sionisme le début de la délivrance. Sa vision était spéciale dans la mesure où il considérait le monde matériel, la terre d'Israël et la Torah comme un tout harmonieux.

Il œuvra pour rapprocher les gens, en aimant tous les juifs, et influença fortement son entourage.

Il est l'une des figures les plus significatives du monde juif de ces dernières générations. Il était à la fois versé dans la hala'kha, penseur, kabbaliste et poète.



## 2. Travailler et protéger la Terre

Pourquoi l'Homme doit-il s'inquiéter de l'ensemble du monde et pas seulement de ce qui l'entoure ?  
Pourquoi doit-il prendre en compte l'environnement des autres ?

### 5. D'après le Talmud de Babylone, *Traité Baba Kama*, 50b

On ne dépierrera pas son propre terrain au détriment d'un terrain public.

On raconte l'histoire d'un paysan qui dépierrait son terrain vers le terrain public. Un homme pieux le vit faire. Il lui dit : « Idiot ! Pourquoi dépierras-tu un terrain qui ne t'appartient pas<sup>a</sup> vers ton propre terrain<sup>b</sup> ? »

L'autre lui rit au nez.

Par la suite, il dut vendre son terrain. Marchant sur un terrain public, il trébucha contre ces mêmes pierres. Il dit alors : « Cet homme pieux avait raison de me demander pourquoi je dépierrais un terrain qui ne **m'appartenait pas** vers mon propre terrain. »



### 5a. Explication de Rachi

- a. **D'un terrain qui ne t'appartient pas** : parce que tu pourrais être amené à le vendre.
- b. **Vers ton propre terrain** : le terrain public sera toujours le tien.

1. Pourquoi le paysan s'est-il moqué de l'homme pieux ?
2. À quoi faisait allusion l'homme pieux ? Quel message a-t-il voulu faire passer à ce paysan ?
3. Bien qu'aujourd'hui nous ne possédions pas de champ et n'avons pas besoin de dépierrer, la morale de cette histoire reste toujours d'actualité. Comment pouvons-nous l'interpréter à notre époque ?
4. Que représente « notre champ privé » et « le champ public » ? Donnez un exemple de situation dans laquelle nous « déplaçons des pierres » de notre terrain vers le terrain public.



## 3. L'interdiction de détruire – בל תשחית

Nous venons de voir qu'il est interdit de détruire. La Torah ajoute à cela une autre dimension.

### 6. Devarim, 20

(19) Lors que tu assiègeras une ville durant une longue période, lors d'une guerre de conquête, **ne détruis pas les arbres fruitiers** avec une hache car tu t'en nourriras et tu ne les abattras pas ; **car l'arbre des champs est-il un homme pour venir combattre contre toi ?**

(20) Seuls les arbres que tu sais ne pas porter de fruits pourront être détruits et abattus, tu les utiliseras pour construire des retranchements autour de la ville, que tu combattras jusqu'à sa soumission.

### 6. דברים פרק כ

(יט) כי תצוי אל עיר ימים רבים להלחם עליה לתפשה לא תשחית את עצה לנדה עליו גרון כי ממנו תאכל ואתו לא תכרת כי האדם עץ השדה לבא מפניך במצור: (כ) רק עץ אשר תדע כי לא עץ מאכל הוא אתו תשחית וכרת ובנית מצור על העיר אשר הוא עשה עמך מלחמה עד רדתה.

Nos Sages ont déduit de ces versets des règles relatives au gaspillage :

**7. Rambam (Rabbi Moché ben Maïmon) – Hil'khot mela'khim, chapitre 6, loi 8**

On ne doit pas couper un arbre fruitier à l'extérieur de la ville et on ne doit pas le priver d'eau pour l'assécher, ainsi qu'il est dit :

« Tu ne détruiras pas l'arbre ». Toute personne qui coupera l'arbre sera punie.

Et ceci n'est pas valable qu'en cas de siège, mais en toutes circonstances : **toute personne qui abat un arbre fruitier pour le détruire sera punie**, mais on peut le couper s'il gêne d'autres arbres ou d'autres champs (...) **La Torah n'a formulé cette interdiction que dans le cas d'une destruction inutile.**

**7. רמב"ם (ר' משה בן מימון) - הלכות מלכים פרק ו, הלכה ח**

אין קוצצין אילני מאכל שחוץ למדינה ואין מונעין מהם אמת המים כדי שיכשו, שנאמר: לא תשחית את עצה, וכל הקוצץ, לוקה. ולא במצור בלבד, אלא בכל מקום, כל הקוצץ אילן מאכל דרך השחתה לוקה, אבל קוצצין אותו אם היה מזיק אילנות אחרים, או מפני שמזיק בשרה אחרים... לא אסרה תורה אלא דרך השחתה.

Nos Sages nous enseignent que l'interdiction de détruire inclut toute chose :

**8. Rambam, Hil'khot mela'khim, chapitre 6, loi 10**

Et ce n'est pas valable uniquement pour celui qui abat des arbres, **mais aussi pour toute personne qui détruit des objets, déchire des vêtements, démolit un bâtiment, bouche une source d'eau, rend des aliments impropres à la consommation ; toutes ces personnes transgressent l'interdiction de détruire.**

**8. רמב"ם הלכות מלכים פרק ו, הלכה י**

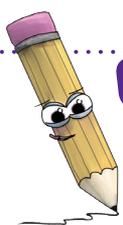
ולא האילנות בלבד, אלא כל המשבר כלים, וקורע בגדים, והורס בנין, וסותם מעין, ומאבד מאכלות דרך השחתה, עובר בלא תשחית.



1. Qu'est-ce qui est inclus dans l'interdiction de détruire telle que mentionnée dans la Torah ?
2. Nos Sages ont ajouté d'autres formes de destructions interdites : aliments, objets, eau etc. Pensez à d'autres formes de destructions interdites qui peuvent se produire dans votre entourage : à l'école ou à la maison par exemple. Proposez des solutions pour les éviter.
3. D'après ce que nous avons étudié, existe-t-il une destruction utile ? Est-ce permis ? Donnez des exemples.



L'interdiction de détruire nous indique qu'il existe une limite à la domination que nous exerçons sur la nature, et elle fait partie intégrante des obligations de « conquérir », « dominer » et « travailler et protéger » la terre.



**Pour aller plus loin :**

À votre avis, comment peut-on relier l'interdiction de détruire ainsi que l'obligation de « travailler et protéger » la terre avec les préoccupations environnementales actuelles ?

